



Garagiste ou pas

Par nana68

mon véhicule est en panne, je demande a un garagiste près de chez moi s'il est équipée pour faire face aux réparations. Il me répond qu'il commence mais qu'il est équipé. Je lui fais toute confiance, il me confirme après quelques jours que c'est la pompe a injection qui est hors service. Mon père se déplace chez un concessionnaire afin d'acheter la pièce en question, ce qu'il fait. le garagiste monte la pièce puis me fait savoir que c'est autre chose qui ne va plus. la pièce est changée. après avoir changé cette pièce s'en était peut être le réservoir qui était sale donc démonté et remonté, ça ne fonctionne pas. après 6 mois de patience la voiture ne va toujours pas .je veux que les frais arrête et reprendre ma voiture. après bien des déboirs il accepte de ma rendre ma voiture après une dernière facture mais ne fonctionne toujours pas ai-je un recours?

Par jury34

Bonjour,

Vous pouvez constituer un dossier de manière prévoir une action en justice, mais uniquement si vous arrivez à démontrer les fautes commises par le garagiste.

Là réside le problème.

Bien à vous